



information

CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION



Semaine 4, point de situation

14 avril 2020 – A Crécylachapelle, la 4e semaine de confinement a été marquée par un lent redémarrage de l'activité, en attendant un déconfinement progressif à compter du 11 mai, comme annoncé hier par le Président de la République.

Un marché réduit a rouvert le jeudi et le dimanche avec trois commerces alimentaires devant la bibliothèque. Les mesures de distanciation et les gestes barrières ont été mis en œuvre pour garantir la sécurité des exposants et des visiteurs. La préfecture a accordé la dérogation pour ce marché qui s'étoffera au fil des semaines.

Les commerces alimentaires créçois ont repris leurs activités en majorité. Leurs services (ouverture et/ou livraison) sont répertoriés et mis à jour sur <https://www.crecylachapelle.eu/a-la-une/commerces-crecois-qui-ouvre-qui-livre/>

Les entreprises et artisans poursuivent aussi le travail dans des conditions de confinement ou de télétravail. N'hésitez pas à les joindre pour vous renseigner.

L'ensemble des aides aux entreprises est parue sur le site de Coulommiers Pays de Brie Agglomération : <https://www.coulommierspaysdebrie.fr/actualites/coronavirus-covid-19-les-mesures-immediates-de-soutien-aux-entreprises/>

Une permanence téléphonique est ouverte :

Pour les entreprises : 07 85 06 97 46 ou dev.eco@coulommierspaysdebrie.fr

Pour les artisans et commerçants : 07 85 46 17 14 ou contact-dev.eco@coulommierspaysdebrie.fr

515 surblouses ont été fabriquées par des habitants de Crécylachapelle et des villages alentours puis données au Grand Hôpital de l'Est Francilien. Elles équipent les personnels travaillant dans des services de soin Covid-19. Un grand merci à toutes les couturières amatrices et professionnelles qui ont participé à ce projet, à l'initiative d'un couple créçois et avec l'aide de la municipalité.

95 donneurs sont venus, sur rendez-vous, donner leur sang sur la collecte du 8 avril organisée par L'Etablissement français du Sang à Crécylachapelle. Merci à eux !

Le bureau de Poste de Crécylachapelle rouvre à partir du 15 avril, les lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 pour les opérations suivantes :

- Retrait des paquets et lettres recommandées
- Envoi de courriers et colis pré affranchis
- Opérations bancaires prioritaires : retrait d'espèces (au guichet ou au distributeur), dépôt de chèques, paiement Eficash, paiement et envoi de Western Union.

Retrouvez tous les autres services disponibles sur <http://www.laposte.fr> et <http://www.labanquepostale.fr>

La municipalité poursuit ses missions prioritaires :

- Contacts avec les médecins, les pharmaciens, les infirmières, la maison de retraite, l'ASSAD, la gendarmerie, les directrices d'écoles maternelle et élémentaire, les commerçants.
- Suivi régulier par téléphone de l'ensemble des personnes fragiles ou âgées par le CCAS et le service social.
- Organisation de l'accueil périscolaire et pendant les vacances scolaires pour les enfants des personnels soignants, **pompiers, gendarmes, policiers (municipaux et nationaux) ainsi que personnels pénitentiaires. Aucune facturation ne sera adressée à ces parents.**
- Livraisons de médicaments indispensables, visites à domicile et livraisons de courses aux personnes fragiles par la police municipale
- Gestion de la distribution des matériels issus de dons ou de stocks (masques, gants, gel hydro alcoolique) aux personnels et établissements prioritaires et aux commerçants.
- Elle assure une **permanence téléphonique** de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 64 63 94 36.

VOICI LES QUESTIONS-REPONSES LES PLUS COURANTES :

La mairie distribue-t-elle des masques aux administrés ?

Non, la mairie n'a reçu aucune directive ni aucune livraison pour ses administrés pour l'instant. Les masques issus de stocks ou de dons restent réservés aux personnels et établissements prioritaires (soignants, gendarmes, pompiers, maison de retraite, commerçants, etc.).

Comment se déroulent les inscriptions scolaires pour les enfants entrant en maternelle et en CP en septembre ?

Les inscriptions se font par mail uniquement, du 9 au 30 avril. Retrouvez les modalités complètes sur <https://www.crecylachapelle.eu/a-la-une/inscriptions-scolaires-du-9-au-30-avril/>

Je suis malade, ou trouver un médecin ?

La liste des médecins de la commune est consultable sur <https://www.crecylachapelle.eu/numeros-durgence/professionnels-de-sante/professionnels-de-sante/>

Si vous pensez avoir contracté le Covid-19, contactez SOS médecins au **0 825 56 77 00**. En cas de difficultés respiratoires, appelez le **Samu (15) sans attendre**.

J'ai un passeport ou une carte d'identité à récupérer en mairie :

Les documents sont gardés jusqu'à la réouverture de la mairie. Un sms sera envoyé aux personnes concernées pour venir les récupérer en temps voulu.

J'ai besoin de renseignements sur l'urbanisme, le social, le scolaire ... Qui contacter ?

Tous les agents administratifs continuent de traiter vos demandes urgentes en télétravail. Adressez vos demandes concernant :

l'urbanisme urbanisme@crecylachapelle.eu

le scolaire scolaire@crecylachapelle.eu

le social actionsociale@crecylachapelle.eu

la comptabilité comptabilite@crecylachapelle.eu

toute autre question commune@crecylachapelle.eu

N'hésitez à nous joindre si vous rencontrez des difficultés, à nous signaler des personnes dans le besoin :

01 64 63 94 36